

# DÉFENSE DU FRANÇAIS

BULLETIN ÉDITÉ PAR LA SECTION SUISSE DE L'ASSOCIATION INTERNATIONALE  
DES JOURNALISTES DE LANGUE FRANÇAISE

No 68

Paraît 10 fois par an / Prix de l'abonnement pour les non-  
membres : 5 fr. (compte de chèques postaux : Lausanne 10 - 3056)

Mars 1967

## Le charabia d'une agence

L'agence PHOTOPRESS a diffusé le 3 janvier, avec ses clichés, les textes suivants (ce sont des exemples parmi d'autres) :

« Quatre patineurs de vitesse suisses se sont rendus ces jours à Grenoble où ils font les premières courses de *training au* patinoire olympique qui permet d'atteindre de grandes vitesses. Lors des Jeux Olympiques en 1968, le patinoire *artificiel* aura des tribunes pour 10.000 spectateurs. »

« Une rencontre de cricket de *seconde* importance entre les équipes de l'*Indie* et les Indes Occidentales, *avertie* pour dimanche, n'a pas eu lieu *par* des raisons inconnues. Les spectateurs, toutefois, ont *fait une revanche terrible avec une manifestation peu agréable* : Toutes les chaises du stade à Calcutta ont été détruites, et une voiture de police a été *détournée et détruite par le feu*. »

Un seul bon point (c'est le cas de le dire) : le nombre des spectateurs de Grenoble a été écrit « 10.000 », et non pas « 10'000 » comme dans le texte allemand.

A part cela, il est curieux que cette agence n'ait pas de quoi se payer un traducteur sachant le français.

## Démystifier

Il ne faut pas confondre *démystifier*, qui signifie détromper la victime d'une mystification, d'une tromperie abusant de sa crédulité, avec *démythifier*, qui veut dire ôter à un mot, une idée, un acte, un événement, sa valeur trompeuse de mythe.

## « Sans autre »

Cette expression, peut-être dérivée de l'allemand *ohne weiteres* (= sans plus) n'est pas tolérable en français. Sans autre quoi ?...

On peut dire, selon les cas : sans autre forme de procès ; sans plus ; sans hésiter ; sans autre formalité ; purement et simplement ; etc.

## « Etudiant »

L'utilisation du mot *étudiant* comme adjectif est aussi récente que discutable (« journaux étudiants », « manifestations étudiantes »). Elle est en outre superflue, puisqu'existe l'adjectif *estudiantin*.

## Abréviations

La mode — germanique — de faire suivre d'un point certaines abréviations se répand fâcheusement dans nos imprimés..., malgré le *Guide du typographe romand*, qui rappelle justement que le point remplace des lettres finales (M. - Art. - chap.), mais non pas des lettres médianes (Mgr - Dr - bd - St-Aubin).

## Acception

Vous écrivez *acception*, et le typographe, croyant rectifier une erreur, compose *acceptation*...

« Acception » signifie préférence (faire acception de personnes) ou manière de prendre un mot (ce terme a plusieurs acceptions possibles).

## Règle, régler

*Règle* et *règlement* s'écrivent avec un accent grave. Les autres dérivés prennent un accent aigu : *régler*, *réglementaire*, *réglementation*, *réglet*.

On ne dit pas : une *fraction* parlementaire, mais un groupe...

Comité de rédaction : C. Bodinier, président (4, rue du Môle, Neuchâtel, tél. 038/5 28 48) ; Roland Béguelin, Jean-Roger Reblerre, Léon Savary, Fernand Schaub ; Alphonse Kehrer (radio) ; Frédéric Schlatter (sports) ; Eugène Verdon (correcteurs d'imprimerie).